

MEDEF Lyon-Rhône
Matinale GSC du mardi 12 mars 2024
Témoignage de Laurent HERLIN, ancien PDG, Salaisons Henri RAFFIN
et Maison MILHAU

- **Que vous inspire le témoignage de Laure ? Qu'est-ce que vous a apporté la GSC durant votre période sans emploi ?**

Laure Bignon témoigne avec émotion mais également avec beaucoup de force et de sérénité, justement parce que la GSC permet de prendre le temps de faire le point sur sa carrière, définir ce que l'on souhaite faire ensuite (avec un accompagnement possible) en acceptant que la mise en œuvre peut prendre un peu de temps.

La reprise d'activité pour un dirigeant --> par le réseau et par un marché du travail caché --> nécessite de multiplier les contacts, les rencontres, les déplacements et l'étude de dossiers.

J'utiliserai l'image du trampoline plutôt que du filet de sécurité : c'est un peu le même concept sauf que le trampoline permet de rebondir et de repartir plus haut.

- **Comment avez-vous connu ce dispositif ?**

Lors de la négociation du mandat et du pacte d'associés avec mes actionnaires : par des pairs qui me l'ont conseillé, par mon avocat qui a insisté et par les actionnaires eux-mêmes.

- **Aviez-vous déjà songé à la possibilité que votre aventure entrepreneuriale s'arrête un jour ? Comment avez-vous vécu cette situation ?**

Me concernant dans un contexte d'actionnaires présents avec un horizon de 5-7 ans, la GSC était une évidence, d'autant plus que je n'étais pas l'actionnaire majoritaire. Mais même pour des dirigeants actionnaires majoritaires, dans les contextes de plus en plus incertains que nous connaissons tous, il peut y avoir des retournements de tendance imprévisibles. Et c'est mieux d'éviter d'empiler les soucis.

La GSC pour le dirigeant c'est le moyen d'être tranquille d'esprit sur un sujet très personnel

- **Vous êtes actuellement en recherche d'un poste de dirigeant mandataire dans une ETI/PME... Comment la solution GSC vous aide-t-elle à préparer votre rebond professionnel ?**

J'ai eu un suivi très professionnel de la GSC dès la fin du mandat pour mettre en place l'indemnisation. Puis j'ai profité d'un accompagnement aux méthodes de recherches digitales et réseau, ainsi que des précieux conseils pour le CV, le profil Linked In et les entretiens. Et au quotidien l'assureur veille, avec plus de suivi que France Travail.

Aujourd'hui je cherche un poste de Dirigeant d'une PME/ETI dans un rayon de 2 heures autour de Lyon, dans l'univers des produits de consommation ou des biens d'équipement, en BtoC et/ou en BtoB. Cela peut être en dirigeant mandataire ou salarié selon le projet que je choisirai. Cette recherche est un travail à temps plein et la GSC me donne la possibilité de bien le faire sans me précipiter sur la 1ère option identifiée.

- **Avez-vous des conseils à donner aux entrepreneurs présents dans la salle pour qu'ils puissent eux aussi anticiper et maîtriser les risques auxquels ils sont exposés ?**

Je pense que nous ne sommes pas invincibles et protégés par une bonne étoile. Souscrire à la GSC ne veut pas dire que l'on accepte de perdre son emploi comme une fatalité. Cela permet de s'enlever un souci et de se consacrer totalement à la gestion de son entreprise en étant plus serein d'un point de vue personnel. Et en cas de fin de mandat, de liquidation, c'est un souci en moins à gérer à un moment qui est déjà difficile. En gros la GSC c'est une sérénité d'esprit.